

NOUVEAU PRÉSIDENT, NOUVEAUX DISPOSITIFS.. MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

Le nouveau Président a réaffirmé sa volonté d'aller vite pour baisser les effectifs des CP et CE1 en Éducation Prioritaire et de créer dès la rentrée, des classes de CP à 12 en REP+ et une partie des REP.

CP-CE1 À 12 ÉLÈVES PAR CLASSE

Redéploiement des « Maîtres supplémentaires » :

Ce n'est plus de la politique fiction !

Cela se risque de se faire par le redéploiement des postes MSUP existants et éventuellement une dotation exceptionnelle. Mais l'aura-t-on ? Si oui, sera-t-elle prise sur l'engagement de création de 10 000 postes sur le quinquennat, qui disons-le tout de suite sera nettement insuffisante ? Une note de service semble d'ores et déjà en préparation au ministère et n'attendrait plus que la signature du nouveau ministre de l'Éducation Nationale. L'IA adjoint de Seine-Maritime nous a d'ailleurs informé que la DASEN appliquera les consignes sans donner plus d'information.

En Seine-Maritime, pour les CP/CE1 à 12, il faudrait 343 postes à créer... 117 pour les seuls CP en REP+... pour seulement 81 postes MSUP !

Pour le département de Seine-Maritime, à partir des prévisions de la carte scolaire, un rapide calcul montre qu'il faudrait 71 postes pour créer des CP à 12 en REP+ et 148 en REP, si on ne veut pas augmenter la moyenne des classes dans les autres niveaux. En tenant compte des CE1, c'est un total de 117 postes en REP+ et 229 en REP qu'il faudrait. Pour mémoire, rappelons qu'il n'y a que 81 postes MSUP dans le cadre du dispositif « Plus de Maîtres que de Classes ».

Une équation très compliquée à résoudre.

Cela risque de se traduire par des fermetures de classes massives hors Éducation prioritaire et une augmentation

des effectifs dans les autres niveaux en REP ou REP+. Et ce nombre ne tient pas compte des postes de ZIL REP+ nécessaires pour permettre les journées de pondération des collègues affectées en REP+. C'est aussi sans compter les écoles en CAPE (celles exclues depuis 2014 de l'Éducation Prioritaire) qui nécessiteraient 20 postes pour des CP à 12 et 31 postes si on ajoute les CE1. Mais il y a fort à parier qu'elles seront les grandes oubliées et sacrifiées de la réforme !

Avec 72 postes supplémentaires par rapport à ce qu'il faudrait créer, les effectifs de toutes les classes des écoles élémentaires en REP+ seraient à 15 élèves par classe !

Où met-on les élèves ?

Cette mesure si elle venait à s'appliquer, nécessiterait de nouveaux espaces de classes voire de nouvelles écoles pour permettre de dédoubler les CP et

les CE1. Compte-tenu des finances des collectivités, cela ne risque pas de se faire de sitôt. Mais le nouveau Président l'a déjà annoncé, cela peut se traduire par des classes de CP ou CE1 à 24 avec deux enseignants. Si on ajoute des AESH dans les classes... Charge aux enseignants de trouver de bonnes idées pédagogiques pour faire fonctionner tout ça !

Vers un profilage des postes généralisé ?

Les postes MSUP sont des postes à profil. Comment seront déterminés les nouveaux postes des classes de CP et de CE1 ? Deviendront-ils des postes à profil ? Si tel est le cas, plus de la moitié des postes en Éducation Prioritaire seraient alors des postes à profil ! Cela va nettement entraver les possibilités de mutations. Cela risque également de laisser le champ libre aux IEN voire aux directeurs de choisir leur équipe.

Pour la CGT Educ'action 76, si cette mesure aurait pu aller dans le bon sens, elle ne doit pas se faire par un redéploiement des moyens. Cela nécessite un véritable plan de créations massives de postes et un recrutement à la hauteur des projets. Cela doit s'accompagner des moyens nécessaires pour remplir toutes les autres fonctions (RASED, ULIS, Remplacements..) sans dégrader les effectifs des écoles hors éducation prioritaire ou en milieu rural.

Pour la CGT Educ'action 76, il faut abaisser les effectifs des classes à 20 élèves par classe et 15 en éducation prioritaire et pour toutes les maternelles et les élémentaires tout en garantissant la liberté pédagogique des équipes quant à leur mode d'organisation. Elle s'opposera à toute tentative de profilage de poste.